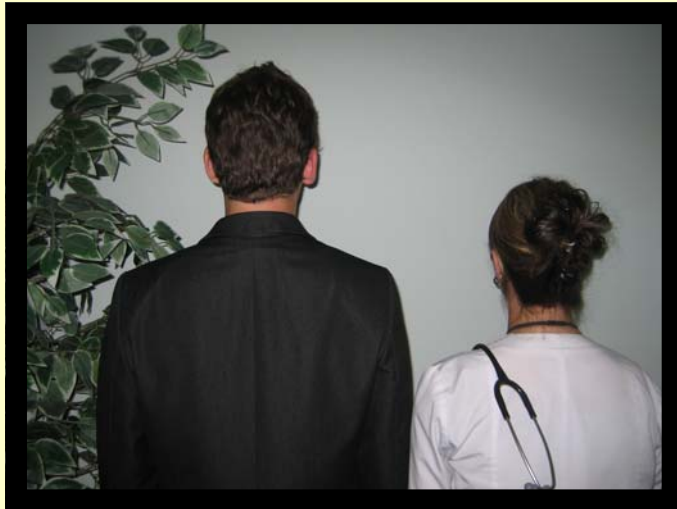


# RECHERCHÉS

VIVANTS ET  
DYNAMIQUES



**HOMMES ET FEMMES**  
activement recherchés  
pour travailler au **CSSS**  
du Lac-des-Deux-Montagnes

## RÉCOMPENSE

Tirage le 2 mai 2011  
d'une escapade pour deux  
dans les Laurentides

Prime additionnelle et conditions 

## PRIME ADDITIONNELLE

TITRES D'EMPLOI EN PÉNURIE :

INFIRMIÈRES

INHALOTHÉRAPEUTES

PHARMACIENS

TECHNOLOGISTES MÉDICAUX

PRIME DE 250 \$

SI LA PERSONNE EST EMBAUCHÉE

+ 250 \$ SI ELLE EST TOUJOURS À  
NOTRE EMPLOI SIX MOIS PLUS TARD

## CONDITIONS DE LA CHASSE À L'EMPLOYÉ

- Cette chasse se poursuit jusqu'à nouvel ordre.
- Elle s'adresse uniquement au personnel du CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes.
- Les gestionnaires du CSSS et les employés de la Direction des ressources humaines sont exclus de la chasse.
- Pour participer au tirage ou recevoir une prime, le CV de la personne référée ne doit pas avoir déjà été reçu par la Direction des ressources humaines au cours des six derniers mois.

## POUR AVOIR DROIT À LA RÉCOMPENSE...

- ▶ Procurez-vous une carte de chasseur de têtes (voir votre gestionnaire ou la Direction des ressources humaines) – remettez la carte complétée à la personne référée pour qu'elle la joigne à son cv ou à sa demande d'emploi  
OU
- ▶ Demandez à la personne d'inscrire votre nom en référence sur son cv.